Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa

N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Camping Festilux Camp et Gîtes à Saint-Privé

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom BLOKKER Prénom Mark

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie *(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)*
42. a) Terrain de camping accueillant 10 emplacements	Petit terrain de camping de 10 emplacements, aménagé sur une ancienne exploitation agricole au lieu dit la Griffonnière, à Saint-Privé.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Les granges et hangars de l'ancienne exploitation seront transformés pour accueillir les hôtes et gérer le camping, et une jachère (1.07Ha) sera aménagée pour recevoir 10 emplacements de camping équipés de tentes safari, dont 6 seront reliés à un réseau d'assainissement individuel à créer et les 4 autres utiliseront un bloc sanitaire collectif également relié à l'ANC.
Une piscine de 50 m² sera aménagée sur le site, et des espaces d'agrément naturels seront aménagés (aire de jeux, verger...).

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif est de créer un camping "esprit nature", dans ce cadre champêtre privilégié.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux d'aménagement du camping sont prévus en une phase avec création de la chaussée (stabilisé perméable) et des réseaux EL + ANC + AEP, plantation des haies + arbres séparatives entre les emplacements, des clôtures ganivelle / grillage à moutons et aménagement des locaux dans le bâti existant (accueil, salle commune, bloc sanitaire).
4 premières tentes seront implantées la première saison d'exploitation (2023) et les tentes supplémentaires seront aménagées au cours des saisons ultérieures sur 3 ans d'exploitation.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase d'exploitation, le camping sera ouvert sur environ 8 mois dans l'année, d'Avril à Octobre
Une fois tous les emplacements équipés, un total de 44 campeurs pourront être accueillis, c'est à dire une dizaine de familles au maximum.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ce projet nécessite un permis d'aménager.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie de la zone dédiée aux emplacements	6300 m²
Espaces naturels aire de jeux centrale + verger	3600 m²
Cour centrale stabilisée (ancienne cour de ferme)	1000 m²
Longueur chaussée carrossable depuis l'entrée du site (stabilisé)	300 ml
Nombre Équivalent habitant (10emplacements) pour l'assainissement non collectif	20EH
Surfaces locaux ERP accessibles aux campeurs	240 m²
Surfaces hangars accessibles (aire de jeux + stationnement couvert)	360 m²
Surface bassin piscine	50 m²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

248 La Griffonnière
89220 SAINT-PRIVE
Parcelles OC 38 , 39 , 41 , 43 ,

Coordonnées géographiques[1] Long. 4 7 ° 7 0 ' 9 7 " 57 Lat. 0 3 ° 0 4 ' 5 4 " 56

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. _ _ ° _ _ ' _ _ " _ Lat. _ _ ° _ _ ' _ _ " _
Point d'arrivée : Long. _ _ ° _ _ ' _ _ " _ Lat. _ _ ° _ _ ' _ _ " _
Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui [X] Non [ ]

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui [ ] Non [X]

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Camping déclaré dont l'autorisation de la mairie à eu lieu le 08-02-2022

1 Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.
Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	**Oui**	**Non**	**Lequel/Laquelle ?**
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☒	☐	ZNIEFF de type 2 , MNHN : 260014941
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☒	☐	Situé dans l'aire d'alimentation du captage : Source du Materoy à St-Privé
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel*
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Utilisation de l'eau courante du réseau pour les équipements sanitaires du camping. Récupération des eaux de pluie en toiture pour l'entretien des espaces naturels, dont la gestion sera différentié pour limiter les besoins d'arrosage. Plantation d'arbres et d'arbustes pour créer des biotopes et limiter l'évaporation
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	Non, la jachère a été drainée par l'ancien propriétaire. Le terrain est exploitable en l'état sans modifications complémentaires
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	Les terres issues du décaissement pour la création de la piscine seront étalés sur le site
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	A l'inverse, il est prévu la plantation de haies vives composées d'arbustes et d'arbres d'essences locales et d'un verger. Les aires végétalisées seront entretenues avec un mode de gestion différencié selon les usages et la fréquentation des espaces. La biodiversité sera donc renforcée par le projet.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	La jachère (1.07 Ha) ne sera plus exploitée à titre agricole.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	Déplacements modérés par l'accueil de 10 familles au plus, en pleine saison touristique.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	Non, activité des familles avec jeux d'enfants, pas d'activité de dancing ni de bar proposée. Il s'agit d'un camping familial sans musique amplifiée proposée en soirée.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	L'assainissement en phytoépuration relevant d'une filière agréée ne devrait pas générer d'odeurs.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒ ☐	☐ ☒	Les cheminements extérieurs seront balisés conformément à la réglementation des campings, avec des luminaires basse intensité dont le flux lumineux sera dirigé vers le sol.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Infiltration des eaux usées traitées dans le sol en sortie d'ANC avec irrigation souterraine des plantes à proximité Moyenne habituelle de 100l / jour / EH, tranchée drainante à dimensionner par le bureau d'étude de la filière ANC Aquatiris
	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	Effluents produits (DBO5 inférieurs à 1.2kg/jour) traités sur le site par filière ANC de phytoépuration disposant d'un agrément pour 20 EH (étude BE Aquatiris en cours)
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Déchets ménagers usuels des familles hébergées (cuisine ...) mise en place d'un composteur sur le site. Mise en place du tri sélectif incitatif sur le site Déchets végétaux liés à l'entretien du site (taille des arbustes) broyés sur site et utilisés en paillage Valorisation de la fauche de la prairie, avec création de foin .

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Les emplacements seront vastes (env. 600m²)et largement végétalisés, les tentes safari seront bien intégrées dans cet environnement paysager. Le bâti agricole traditionnel sera réhabilité et mis en valeur par le projet.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	La prairie en jachère sortira de la SAU et les bâtiments agricoles changeront de destination. Mais le projet vise à conserver le caractère naturel du site et cette jachère n'est plus exploitée. Les tentes occuperont une emprise au sol limitée et seront installées sur des pieux, laissant le sol naturel existant en place.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Plantations arbres et arbustes nombreuses pour la biodiversité et créer intimité et ombrages pour les résidents
- Entretien différencié des espaces naturels pour limiter les interventions humaines et les besoins hydriques
- Récupération des eaux de pluie d'une partie des toitures pour l'arrosage des plantations
- Mécanismes d'économies d'eau et d'énergie, incitation au tri sélectif + compost
- ANC relevant d'une filière agréée en phytoépuration
- Peu d'imperméabilisation des sols avec cheminements en stabilisé et tentes surrélevées du sol en place
- Réemploi des bâtiments du site pour limiter les nouvelles surfaces d'emprise au sol
- Piscine extérieure protégée avec électrolyser au sel plutôt qu'avec des produits chimiques
- Clôtures champêtres (ganivelle, grillage à moutons)
- Initiation des campeurs à l'environnement avec verger, poulailler, mare protégée
- Jeux et mobilier en bois massif, aires de protection en copeaux.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous n'estimons pas nécessaire de réaliser une évaluation environnementale, ce camping étant d'une capacité d'accueil très modeste dans un site naturel qui sera préservé.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié** ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories *5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux *5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement* : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus [X]

Fait à Saint-Privé le, 4 avril 2022

Signature